

Nouveaux employés

Écrit par Admin

Mardi, 05 Mars 2019 13:59 -

Deux nouveaux visages à la commune

Céline Weber a pris le poste de secrétaire de mairie, et Frédéric Monnin celui d'adjoint technique.



Céline Weber et Frédéric Monnin ont pris leur poste vendredi.

La municipalité compte, depuis vendredi, deux nouveaux agents dans ses rangs. Céline Weber est la nouvelle secrétaire de mairie, et remplace Isabelle Pacquot, partie dans l'Ain. Cette mère de famille de 38 ans, de La Vernotte, a d'abord été assistante commerciale en banque et assurances en Alsace, puis assistante administrative en

organisme de formation dans le Doubs, avant de rejoindre la fonction publique territoriale en 2017, par le biais d'une formation mise en place par la communauté de communes des Monts-de-Gy, en partenariat avec le Centre de gestion, le Greta et Pôle Emploi. C'est ainsi que Céline Weber a intégré le service de mission temporaire

du Centre de gestion, pour lequel elle a réalisé des missions dans différentes communes, dont Fretigney-et-Velle. L'an dernier, elle a obtenu le concours d'adjoint administratif principal de 2^e classe. Elle était également secrétaire de mairie à Clans, Lieffrans, Le Magny, Vaux-le-Moncelot. Nouvelle arrivée également Frédéric Monnin, adjoint technique polyvalent. Âgé de 45 ans, cet habitant de Noidans-le-Vercors remplacera, à la retraite, Claude Pourcelot, qui fera valoir ses droits à la retraite en mai. À ses débuts, il a d'abord travaillé comme chauffeur poids lourd avant une reconversion professionnelle. En 2003, il a obtenu le titre professionnel « Agent d'entretien des bâtiments » par l'AFPA de Vesoul. Frédéric Monnin a alors intégré la commune d'Echenoz-la-Méule en qualité d'adjoint technique chargé de l'entretien des espaces verts, de la voirie et des équipements communaux. Il a participé en 2011 le concours d'adjoint technique de 1^{re} classe. Les nouvelles recrues ont été accueillies mardi dernier, en mai, avec toute convivialité.

Nouveaux employés

Écrit par Admin
Mardi, 05 Mars 2019 13:59 -
